

ASC TIR A L'ARC - COMPAGNIE DES ARCHERS EPLEUMIENS

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE SECTION MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2026 – 20H00

SIEGE SOCIAL DE L'A.S.C.
Espace M. DAISEY et J. LAURENS
CENTRE COMMERCIAL DE LA FLEURIEE
All. Louis et Antoinette Maillary - 21850 SAINT APOLLINAIRE

Quorum :

29 licenciés sont présents à cette assemblée générale. 5 enfants sont représentés par leurs parents. 1 pouvoir a été transmis en amont de l'assemblée générale : M. PIAZZA donne procuration à Mlle PITOISET.

Le quorum (35/59 licenciés) étant atteint, l'assemblée générale est validée et peut être tenue.

Ordre du jour :

1°) Rapport moral de la Présidente

2°) Rapport financier du Trésorier saison 2025/2026, budget saison 2026/2027

3°) Bilan des activités de la saison 2025/2026

- Participation aux concours et résultats des championnats
- Compte rendu de l'activité de l'école de tir à l'arc

4°) Approbation des rapports, quitus aux membres du bureau et approbation du P.V. de l'Assemblée de section du 03 septembre 2025

5°) Mise au vote du tarif des licences 2026-2027

Licence 1 ^{ère} année	Adulte – Compétition	155€
	Adulte – Loisir	145€
	Jeune	125€
Renouvellement de licence	Adulte – Compétition	135€
	Adulte – Loisir	125€
	Jeune	105€
	Découverte (du 01.03.2027 au 31.08.2027)	65€
	Non pratiquant	75€

6°) Appel à candidature pour pourvoir aux postes vacants au bureau directeur
Lecture de la liste des candidats au Comité Directeur de la section A.S.C. Tir à l'Arc
Désignation de deux assesseurs

7°) Mise au vote à bulletins secrets

8°) Dépouillement et lecture du résultat par les assesseurs

9°) Questions diverses

*_*_*
_*_*_

L'assemblée générale a commencé à 20h14.

La Présidente remercie Gérard FOUQUARD, adjoint au Sport à la mairie, Georges LAURENT, Vice-Président de l'ASC et Pierre CAMILLERI, Président de l'ASC, pour leur présence à notre assemblée générale.

1°) Rapport moral de la Présidente

Monsieur l'adjoint aux sports, Monsieur le Président de l'ASC, chers amis archers, Mesdames, Messieurs je vous salue !

La saison sportive 2025/2026 fut un excellent cru ! le maillot vert de la compagnie n'a jamais été autant présent sur les podiums départementaux, régionaux et sur des rencontres nationales et championnats de France.

Un tout premier lieu je tiens à féliciter quelques archers de la compagnie :

Jean-Marc GALLOIS et Anne-Sophie PITOSET qui en gagnant le trophée départemental par équipe double mixte se sont hissé en finale nationale les 4 et 5 juillet dernier à CHENEVIERE SUR MARNE dans la catégorie néo arc classique et finissent 26^{ème} sur 55 équipes finalistes engagées.

Laura JEAN DE DIEU, après tant de péripéties depuis 2020 avec le covid, deux grossesses, puis un accident de vélo, enfin une première année de tir à l'arc complète, qui se clôture par une qualification au championnat de France de tir à l'arc extérieur à 50 mètres à RIOM (Puy de Dômes) et qui conforte une 13^{ème} place au classement national.

Puis, un hold-up des podiums de cette saison en arc à poulie, 1^{ère} saison sportive officielle et déjà au 7^{ème} au rang national de tir à 18 mètres et 6^{ème} au rang national de tir à l'arc extérieur à 30 mètres. L'or au championnat départemental de tir à l'arc extérieur, l'or au championnat départemental de tir à 18 mètres, l'argent au championnat de région Bourgogne Franche-Comté en tir à 18 mètres, en tout, six premières places sur sept compétitions. Une assiduité exemplaire aux entraînements, une tenue exemplaire sur les pas de tir, rare sont les jeunes archers si calmes, si posée, si déterminée. Il faut dire qu'elle est comme Obélix, elle est tombée dans la marmite dès son plus jeune âge, à voir papa et papi comme exemple, il ne pouvait pas en être autrement. Arrivée en U11 à la compagnie elle était un peu tout feu tout flamme sans réelle limite, cette nouvelle année en U13 et un démarrage en compétition fédérale lui ont permis d'acquérir une certaine sagesse et de la patience. Coach papa et coach papi vont remettre un chèque cadeau en récompenses de cette très belle saison sportive à Léna LALLEMENT.

Il est aussi à noter la participation d'une équipe arc classique homme en division régionale excellence. Arrivée 2^{ème} en division régionale en 2025, l'équipe était donc restée aux portes de la montée en division régionale excellence pour 2026. A la faveur d'un désistement d'une équipe d'un club de Saône et Loire, Saint-Apollinaire accédait pour la 1^{ère} fois à ce niveau, ceci à un mois de la première manche de cette compétition régionale. La préparation en accélérée et la forte motivation des 4 co-équipiers leur a permis de s'installer en trois manches à la quatrième place et maintenir une confortable sélection pour la saison 2027. Bravo à Jean-Marc GALLOIS capitaine d'équipe, à Yanne FELIX, Sylvain CAIRON et Benjamin BAPT pour cette belle performance car personne dans la région vous attendait à ce niveau.

Le 31 mai dernier, le comité départemental de tir à l'arc de Côte d'Or nous a donné toute sa confiance dans l'organisation du championnat départemental de tir à 50 mètres. Ce championnat a

été un réel succès en accueillant une soixante d'archers. Son président nous a vivement félicité et à mon tour je tiens à remercier tous les bénévoles de la compagnie qui ont participé activement à sa préparation. Cela faisait une dizaine d'années que St Apollinaire n'avait pas accueilli de championnat en extérieur et je sais que toutes et tous avez pu mesurer mes angoisses et mes exigences quant à la bonne tenue de cette compétition. La prochaine équipe pourra prévoir à nouveau cette compétition la saison prochaine, mais peut-être serait-il plus simple de l'organiser sur le terrain de rugby, car le déplacement de plus d'une tonne de ciblerie et de toute la logistique nécessite beaucoup d'investissement physique et le prêt de véhicule adapté pour aller de notre local au petit terrain en contre bas de l'Espace Tabourot. Et quoi qu'en pense le président du rugby, si nous trouvons des ballons de rugby égarés sur notre terrain d'entraînement, il ne trouvera jamais une flèche dans la pelouse de son terrain. Peut-être faudra-t-il demander à Monsieur le Maire un arrêté municipal interdisant pour une journée l'accès aux deux terrains de tennis dans le prolongement du terrain de rugby pour des raisons de sécurité.

Du point de vue logistique, Pascal LALLEMENT et Henri THOUAN ont beaucoup donné de leur personne pour remettre à neuf certaines cibles extérieures et gérer le parc matériel mis à disposition. Si la location des arcs a été mise en place pour les nouveaux adhérents à la rentrée 2025, cette formalité est étendue à tous les archers quel que soit leur ancienneté dès le 1^{er} septembre 2026. Ces rentrées de fonds pourront permettre à la compagnie de se doter d'arc et branches supplémentaires pour les plus jeunes et les adultes débutants.

J'ai signé un partenariat avec l'entreprise BESANCON ARCHERIE qui prochainement déménagera de BESANCON pour s'installer à DOLE. Une remise systématique est calculée sur vos achats sur leur site marchand et le club en retour est aidé par des remises non négligeables. Bien entendu, on ne peut pas vous obliger à vous équiper dans cette archerie, mais sachez que vous y trouverez conseils et accompagnements sur mesure. BESANCON ARCHERIE vous a d'ailleurs proposé deux séances d'entraînement cet été sur notre terrain avec la complicité de Jean-Marc GALLOIS qui a fait la mise en place de ces deux entraînements.

L'académie de tir à l'arc a fonctionné pleinement aussi bien le samedi que le mercredi. L'équipe d'encadrement s'est étoffé avec Katia CVITKUSIC qui est obtenue son certificat d'assistant fédéral et Aurélien VOURIOT qui se prépare activement à passer son diplôme d'entraîneur fédéral la saison prochaine.

De ce succès, il a été décidé de reculer les séances découvertes pour d'éventuels nouveaux licenciés en octobre, une pré-rentree est mise en place pour les archers déjà licenciés en 2026 et ainsi voir si l'académie de tir à l'arc peut absorber de nouvelles recrues. Nous privilégions la qualité d'accueil à la quantité préjudiciable à l'esprit famille de la compagnie.

Un dernier point sur la logistique, Michel FARINA a beaucoup œuvré pour doter la compagnie d'une ciblerie neuve et plus pratique à déplacer dans la salle. En concertation constante avec Les élus municipaux et particulièrement avec Gérard FOUCARD et Monsieur le Maire, l'équipe municipale nouvellement élue, a décidé de confier la confection des futurs chevalets à l'entreprise BERGEOT-TAINTURIER. Une première tranche de construction est prévue pour cette fin d'année et une seconde et dernière tranche fin 2027. Il appartiendra à la compagnie d'acheter la ciblerie et c'est pour cette raison que nous avons un livret avec 7.250 €, qui nous permettra d'acheter cette ciblerie et voire un peu plus pour son renouvellement. Toutefois, cette ciblerie neuve ne sera mise en fonctionnement qu'à l'issue de sa livraison en intégralité, potentiellement début 2028. Un réaménagement de notre espace de stockage dans la salle est en préparation, en espérant que les bancs de nos amis basketteurs ne viennent pas l'empiéter et ils risqueraient une fois de plus la relégation de leur matériel dehors bien empilé à la porte du gymnase éventuellement sous la pluie.

En juin dernier, vous avez été informé de la démission de Katia CVITKUSIC la secrétaire adjointe et moi-même. Quoi qu'il ait pu se dire et penser ces deux démissions n'ont aucun rapport entre elles. Katia ne souhaitant pas poursuivre plus avant son rôle au sein du bureau et moi par simple besoin d'arrêter la présidence de la compagnie, car s'il y a 22 ans que je la préside, j'ai déjà aussi été responsable du club de tir à l'arc de Chevigny Saint Sauveur durant quelques années au préalable. Donc il est temps que j'arrête.

Nous allons donc procéder à une élection partielle pour non pas remplacer la présidente et la secrétaire adjointe mais pour accueillir de nouveaux membres du comité directeur de la section. Ensuite les membres de même bureau directeur en place et ces nouveaux élus formeront un nouveau bureau directeur et annonceront l'attribution des postes.

Mon mandat s'achève ce soir, mais pour autant ma vie de bénévole actif au sein de la compagnie demeure. Ma ou mon successeur pourra compter sur moi pour l'accompagner dans cette transition. La vie de la compagnie des archers épleumiens continue.

On ne peut conclure un rapport moral sans remercier les élus de la commune et son représentant qui nous permettent de pratiquer notre sport dans de belles installations sportives, qui sont à notre écoute et nous accompagnent tout au long des saisons. Remercier aussi l'ASC et son Président, les membres du bureau directeur, qui prennent soin de nous défendre et nous aident à la réalisation de nos projets. Et grand merci à Simone, Annick, Katia, Henri, Michel, Pascal, Gérald, Daniel et Benjamin qui ont dû me supporter durant ces années et qui sans eux rien n'aurait pu se construire.

Je vais donc donner la parole à notre Trésorière qui va nous présenter le compte de résultat, le bilan 2025-2026 et le budget 2026-2027.

2°) Rapport financier du Trésorier saison 2025/2026, budget saison 2026/2027

COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2025/2026 ASC TIR A L ARC: Global



Dépenses				RECETTES			
INTITULÉ		MONTANT	N-1	INTITULÉ		MONTANT	N-1
604100	Prestations de services	40.00	40.00	706100	Locations diverses	190.00	0.00
606100	Gaz	0.00	25.40	706110	Billetterie recettes matches	360.00	0.00
606300	Fournitures d'entretien et petit équipement	734.54	52.22	706120	Billetterie recettes autres manifestations	0.00	324.00
606600	Carburants	0.00	73.03	707100	Ventes buvettes	329.50	482.66
606810	Achats équip/matériel/outillage activité	515.80	843.43	707220	Ventes boutiques	2 051.00	1 078.00
607100	Achats pour revente buvette	0.00	51.92	707300	Ventes aux Membres	0.00	179.00
607220	Achats boutiques	1 524.62	808.13	708800	Autres produits activités annexes	200.00	810.00
TOTAL 60 - ACHATS		2 814.96	1 894.13	TOTAL 70 - VENTES		3 130.50	2 873.66
613510	Location minibus sans chauffeur	0.00	100.00	747000	Autres subventions publiques	190.00	0.00
613530	Locations autres petits matériels	0.00	30.00	748027	TIR A L'ARC subvention ASC reçue	1 000.00	1 000.00
618500	Frais colloques séminaires stages	169.50	0.00	TOTAL 74 - SUBVENTIONS		1 190.00	1 000.00
TOTAL 61 - DÉPENSES EXTERNES		169.50	130.00	750100	Cotisations des adhérents	7 287.25	6 086.25
622600	Honoraires comptables	34.05	41.76	754120	Abandon de frais par les bénévoles	387.47	473.97
623810	Tournois	399.00	218.00	754200	Mécénat	450.00	416.00
625150	Voyages déplacements Autres	312.47	488.00	758000	Produits de gestion courante	64.85	0.00
625700	Réceptions	560.75	1 979.18	TOTAL 75 - AUTRES RECETTES		8 189.57	6 976.22
627800	Frais bancaires commissions	161.38	148.71	761000	Autres Produits financiers	57.47	63.17
628535	Fédérations arbitrage péraquation amendes et autres	75.00	95.00	TOTAL 76 - RECETTES FINANCIÈRES		57.47	63.17
628610	Cotisations Fédérations	3 741.00	3 148.00	TOTAL 77 - RECETTES EXCEPTIONNELLES		0.00	0.00
TOTAL 62 - AUTRES DÉPENSES EXTERNES		5 283.65	6 118.65	TOTAL 78 - REPRISES PROVISIONS		0.00	0.00
TOTAL 63 - IMPOTS ET TAXES		0.00	0.00				
TOTAL 64 - DÉPENSES DE PERSONNEL		0.00	0.00				
650027	Cotisations ASC TIR A L'ARC	1 210.00	1 034.00				
TOTAL 65 - AUTRES DÉPENSES		1 210.00	1 034.00				
TOTAL 66 - DÉPENSES FINANCIÈRES		0.00	0.00				
TOTAL 67 - DÉPENSES EXCEPTIONNELLES		0.00	0.00				
TOTAL 68 - DOTATIONS		0.00	0.00				
TOTAL DÉPENSES		9 478.11	9 176.78	TOTAL RECETTES		12 567.54	10 913.05
Résultat : 3 089.43				N-1 : 1 736.27			
86	Contributions volontaires en nature	3 825.10	6 197.46	87	Contributions volontaires en nature	3 825.10	6 197.46
TOTAL		16 392.64	17 110.51	TOTAL		16 392.64	17 110.51

BILAN - Exercice 2025/2026 ASC TIR A L ARC



ACTIF					PASSIF			
INTITULÉ	VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULÉ	N	N-1	
213	Constructions Installations	0.00	0.00	0.00	101	Fonds Associatifs	0.00	
2154	Matériel	0.00	0.00	0.00	106	Réserves	6 274.60	
2181	Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	110	Report à nouveau (119)	0.00	
2182	Matériel de bureau	0.00	0.00	0.00	120	Résultat de l'exercice (129)	3 089.43	
2183	Matériel informatique	0.00	0.00	0.00	1) FONDS DE L'ASSOCIATION		9 364.03	
2184	Mobilier	0.00	0.00	0.00	131	Europe / Etat	0.00	
261	Dépôts et cautionnements		0.00	0.00	132	Région	0.00	
1) ACTIF IMMOBILISE			0.00	0.00	133	Département	0.00	
350	Stocks matériel et équipements		0.00	0.00	134	Commune	0.00	
2) STOCKS			0.00	0.00	135	Agence Nationale cu Sport	0.00	
512A	Compte Courant Crédit Mutuel		1 884.28	3 249.94	136	Autres	0.00	
512B	Compte Triplex Crédit Mutuel		7 254.42	3 196.95	2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION		0.00	
530	Caisse		275.37	138.74	151	Provisions	0.00	
3) TRESORERIE DISPONIBLE			9 414.07	6 585.63	161	Emprunts	0.00	
410	Sections charges salariales et prestations dues		0.00	0.00	194	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	
416	AdhAŠrents - usagers douteux		0.00	0.00	400	Autres dettes	0.00	
425	Personnel		0.00	0.00	401	Fournisseurs	0.00	
441	Subvention à percevoir		0.00	0.00	402	Autres dettes Passif	0.00	
4687	Produits à recevoir		0.00	9.00	421	Rémunérations dues	0.00	
486	Dépenses Constatées d'Avance		0.00	0.00	430	Dettes sociales	0.00	
					442	PAS	0.00	
					450	Groupe et Associés	0.00	
					4686	Charges à payer	50.04	
					487	Recettes Constatées d'Avance	0.00	
TOTAL ACTIF			9 414.07	6 594.63	TOTAL PASSIF			
					9 414.07			
					6 594.63			

Mise au vote des comptes

Les comptes sont soumis aux votes de l'assemblée.

Ils sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

**BUDGET PREVISIONNEL -
budget 2026 2027 ASC TIR A
L ARC**



Dépenses			Recettes		
INTITULÉ		MONTANT	INTITULÉ		MONTANT
60410 0	Prestations de services	0.00	706100	Locations diverses	0.00
60420 0	Hébergement site web	40.00	706110	Billetterie recettes matches	400.00
60610 0	Gaz	0.00	706120	Billetterie recettes autres manifestations	0.00
60630 0	Fournitures d'entretien et petit équipement	500.00	706200	Locations de matériel	240.00
60660 0	Carburants	0.00	707100	Ventes buvettes	450.00
60681 0	Achats équip/matériel/outillage activité	3 500.00	707220	Ventes boutiques	2 000.00
60710 0	Achats pour revente buvette	60.00	707300	Ventes aux Membres	0.00
60722 0	Achats boutiques	1 500.00	708800	Autres produits activités annexes	0.00
61351 0	Location minibus sans chauffeur	100.00	747000	Autres subventions publiques	100.00
61353 0	Locations autres petits matériels	0.00	748027	TIR A L'ARC subvention ASC reçue	1 000.00
62260 0	Honoraires comptables	50.00	750100	Cotisations des adhérents	7 200.00
62381 0	Tournois	400.00	754120	Abandon de frais par les bénévoles	440.00
62515 0	Voyages déplacements Autres	150.00	754200	Mécénat	0.00
62570 0	Réceptions	550.00	758000	Produits de gestion courante	200.00
62780 0	Frais bancaires commissions	130.00	761000	Autres Produits financiers	60.00
62853 5	Fédérations arbitrage péraquation amendes et autres	100.00			
62861 0	Cotisations Fédérations	3 800.00			
65002 7	Cotisations ASC TIR A L'ARC	1 210.00			
TOTAL DÉPENSES		12 090.00	TOTAL RECETTES		12 090.00
Résultat : 0.00					
86	Contributions volontaires en nature	5 000.00	87	Contributions volontaires en nature	5 000.00
TOTAL		17 090.00	TOTAL		17 090.00

Mise au vote du budget

Le budget est soumis aux votes de l'assemblée.

Il est approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

3°) Bilan des activités de la saison 2025/2026

Participation aux concours et résultats des championnats (présenté par Benjamin BAPT)

De nouveau, Mesdames et Messieurs les archers je vous salue,

L'année sportive qui s'est écoulée fut riche en présence de notre compagnie sur les pas de tir.

Nous avons accueilli un grand nombre de nouveaux licenciés motivés. Plusieurs d'entre eux ont décidé de participer rapidement aux compétitions et d'investir dans du matériel.

Fort de ce succès, nous avons d'ailleurs mis en suspens les inscriptions dans notre compagnie cette année à 58 licenciés. Malgré cette mise en suspens, la cotisation de notre compagnie va augmenter de 75€ à 100€.

Nos jeunes de l'académie de tir, Léna, Zoé, Maxence, Tristan et Tim, ont réalisé tout au long de la saison de belles performances dans différentes catégories et disciplines. Certains ont d'ailleurs fait leurs premiers pas en compétition double mixte.

Pour sa première saison en compétition officielle, Léna remporte les titres départemental et régional salle en U13 Arc à poulies que le titre départemental TAEN.

Les adultes néo-licenciés ne sont pas en reste car Marie-Lorraine et Guillaume ont fait leur première compétition en découverte en individuel et en double mixte néo licenciés au trophée des mixtes. Nous avons également eu le retour de Julie et Laura.

Les archers plus expérimentés étaient également présents avec plusieurs titres départementaux et régionaux pour Florian, Justine, Yanne et Tim. Pour son retour, Laura s'offre même une qualification au championnat de France TAEN et une très belle 13ème place.

A cause de la météo, la saison extérieure s'est vu amputée de ces deux championnats départementaux et régionaux TAEI ainsi que le régional TAEI. Heureusement, notre compétition, support du championnat départemental TAEN, a bien eu lieu le 31/05/2026 sur laquelle nous rapportons 5 podiums.

Contre toute attente, l'équipe DR composé de Jean-Marc, Sylvain, Yanne et Benjamin, coachée par Valerie, a pu finalement monter en DRE au rattrapage. Ils ont été prévenus seulement quelques semaines avant la première manche. Finalement, à l'issue des trois manches, l'équipe a terminé 4ème sur 8 équipes, ce qui assure leur maintien pour la saison prochaine.

Toutes disciplines confondues, nous ramenons 48 podiums (28 en salle, 2 en TAEI, 18 en TAEN). Nous avons été présents sur 41 départs (19 en salle, 11 en TAEI, 11 en TAEN) avec 139 archers présentés (85 en salle, 24 en TAEI, 30 en TAEN).

Les Épleumiens étaient encore présents en force et en nombre pour les traditionnelles 24h00 de Belfort qui ne manquerons pas d'être réitérés cette année avec 3 équipes présentes.

Chloé et Louis, Katia et Yanne, Jean Marc et Anne-Sophie, Justine et Aurélien, Annick et Henri, Marie-Lorraine et Guillaume ainsi que Valérie et Benjamin ont tenté leur chance au Trophée des mixtes. Au terme de cette journée, Anne-Sophie et Jean-Marc ont été qualifié pour la finale nationale à Chennevières-sur-Marne où ils ont terminé 26^{ème} sur 55.

Nous avons organisé le championnat de Côte d'Or TAEN le 31 mai 2026 sur le terrain du bas d'entraînement de rugby. Les retours très positifs des participants ainsi que du CD21 nous incite à le reconduire la saison prochaine.

Merci encore à tous les bénévoles présents ainsi qu'à nos arbitres.

La compagnie a également validé son label Espoir au terme de plusieurs heures de travail, celui-ci est valable pour deux saisons et nous a permis de faire un point sur notre structure globale.

Nous avons également une nouvelle assistante entraineur car, en effet, Katia a participé à la formation la saison dernière et Aurélien va également y participer d'ici quelques jours.

Nous aurons d'ici quelques mois une nouvelle ciblerie salle en lamelles avec des chevalets en acier grâce aux divers plans, recherches, rencontres et réunions de notre vice-président Michel Farina.

Pour les objectifs 2026, toujours plus de présence sur les pas de tir et plus de podiums ainsi qu'un maintien de l'équipe homme arc classique en DRE.

Je souhaite également à titre personnel féliciter et remercier Valerie pour son investissement dans le club pendant toutes ses années. Il ne serait pas existant, ni ce qu'il est aujourd'hui sans elle. Je remercie également notre secrétaire adjointe Katia qui m'a aussi beaucoup aidé dans l'ombre.

Compte rendu de l'activité de l'académie de tir à l'arc (présenté par Henri THOUAN)

Les objectifs généraux

Sa mission principale : faire découvrir et pratiquer le tir aux jeunes archers de manière progressive sécurisé et ludique. Elle s'adresse particulièrement aux enfants et ados de 9 à 15 ans. L'école permet de s'initier à un sport de précision, de favoriser et pratiquer un sport où chacun progresse à son rythme. Elle permet par ailleurs de travailler la concentration, la patience dans la progression, le calme et la gestion des émotions et surtout encourager l'autonomie, la responsabilisation (respect du matériel propre ou prêté par la compagnie), permet l'estime de soi.

Dans un premier temps, acquérir les bases techniques, la posture de tir, puis par l'apprentissage de comprendre les techniques de visée et le lâcher de corde. En résumé, poser les bases d'une pratique correcte et adaptée aux archers va permettre d'évoluer vers des niveaux de pratiques plus avancées (la préparation à la compétition) mais il est important de garder à l'esprit qu'à ce niveau l'activité première de notre académie de tir à l'arc reste avant tout un loisir !

Aussi le respect des autres, la compétition, l'entraide et surtout l'écoute amènera l'archer à développer un esprit d'équipe où ce sport est avant tout un sport individuel. L'académie de tir à l'arc de Saint Apollinaire sait adapter les séances en fonction de l'âge, de la capacité et de la motivation de chaque archer.

L'encadrement

L'équipe d'encadrement lors des séances de tir comprend 2 entraineurs fédéraux et un assistant entraineur qui assurent la cohérence technique des apprentissages. Les samedi matins, il y a un grand nombre d'archers débutants, surtout en début de saison, il y a toujours une aide et un renfort de certains licenciés expérimentés pour assurer les séances de tir en toute sécurité et le respect des règles du tir à l'arc. Un mercredi sur deux, au moins un licencié adulte vient aider à l'encadrement.

Les disciplines pratiquées

Il y a 3 types d'armes : l'arc classique, l'arc à poulie et l'arc nu. Les notions de bases dans l'enseignement de ces disciplines assurent la sécurité les bonnes postures la visée et la libération de corde.

Pour se familiariser avec la technique la pratique, le jeune archer utilise un arc en bois (arc Rollan) puis arc métallique et au cours de sa progression, il apprendra à se servir de tout ce qui équipe son arc (viseur, clicker, etc.). Le matériel est fourni par la compagnie (un chèque de caution est versé à la compagnie, le montant est fixé par le bureau directeur). L'investissement d'un arc personnel se fera plus tard. Chaque archer est responsable de son matériel de prêt.

Organisation et déroulement d'une séance de tir le mercredi

Jeunes débutants

- 1) Echauffement physique
- 2) Tir sur blason de 80cm à une distance de 10m - compétences à travailler : positionnement, tenue de l'arc, contacts et libération de la corde

Archers expérimentés

- 1) Échauffement physique
- 2) Tir de 4 volées de 6 flèches sans blason à 18m en intérieur et à 25m en extérieur
- 3) Tir sur blason de 80cm en extérieur et de 60cm en intérieur - compétences à travailler : posture, tenue du bras, contacts, libération de la corde

En fin de séance, retour au calme : petit debrief puis rangement du matériel avec les enfants, moment de parole où chacun fait savoir ce qu'il a aimé ou pas.

L'académie permet d'adapter les séances selon l'âge, les capacités et la motivation de chacun. Pour mesurer la progression de chaque archer, il existe des repères comme le passage de flèches (flèches de progression de couleur blanche (10m), noire (15m), bleue (20m), rouge (25m) et jaune (30m)).

L'académie permet de préparer à une éventuelle entrée en pratique compétitive pour ceux qui le souhaitent.

Conclusion

Notre académie de tir est bien plus qu'un lieu d'apprentissage technique mais un espace où les jeunes et moins jeunes archers découvrent le plaisir de tirer à l'arc dans un cadre convivial et sécurisé. Chaque archer progresse pas à pas à travers des séances ludiques, des jeux adaptés et des challenges motivant (petites compétitions, duels) tout en validant ses compétences par le passage de flèches.

Aussi chacun trouvera sa place, les uns vont privilégier le plaisir de jouer et de se dépasser, les autres vont développer un esprit de compétition et se prépareront aux premières rencontres sportives.

Quel que soit leur objectif, tous évoluent dans un climat d'entraide, de respect et de camaraderie.

Ainsi l'académie de tir à l'arc de Saint-Apollinaire avec ses encadrants bénévoles contribuent à former de bons archers mais surtout des jeunes confiants, respectueux et fiers de leurs accomplissements.

4°) Approbation des rapports, quitus aux membres du bureau et approbation du P.V. de l'Assemblée de section du 03 septembre 2025

Les rapports sont soumis aux votes de l'assemblée.

Ils sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

5°) Mise au vote du tarif des licences 2026-2027

Licence 1 ^{ère} année	Adulte – Compétition	155€
	Adulte – Loisir	145€
	Jeune	125€
Renouvellement de licence	Adulte – Compétition	135€
	Adulte – Loisir	125€
	Jeune	105€
	Découverte (du 01.03.2027 au 31.08.2027)	65€
	Non pratiquant	75€

A partir de 3 licences, la Compagnie fait une remise de 20€ et il est possible de faire payer en plusieurs fois.

La Présidente rappelle :

- les différents moyens de paiement : espèces, carte bleue, chèque, virement, Pass'Sport, chèques vacances ANCV ;
- qu'il est possible de demander un reçu afin de se faire rembourser une partie de sa licence par son employeur ;
- que le questionnaire de santé est anonyme et privé mais il appartient à chacun de prendre ses responsabilités (établissement d'un certificat médical).

Pierre CAMILLERI explique que certaines sections de l'ASC exigent le certificat médical, sinon il n'est pas possible de prendre sa licence.

Mise au vote du tarif des licences

Les tarifs des licences sont soumis au vote de l'assemblée.

Ils sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

6°) Appel à candidature pour pourvoir aux postes vacants au bureau directeur

Lecture de la liste des candidats au Comité Directeur de la section A.S.C. Tir à l'Arc :

- Jean-Marc GALLOIS
- Gérald PROST
- Aurélien VOURIOT

Désignation de deux assesseurs.

7°) Mise au vote à bulletins secrets

Mise au vote à bulletins secrets pour l'élection des nouveaux membres du Comité Directeur de la section A.S.C Tir à l'arc.

Sur 59 licenciés, 29 personnes sont présentes, 5 enfants sont représentés par leurs parents et il y a 1 pouvoir. Le quorum est atteint.

8°) Dépouillement et lecture du résultat par les assesseurs

A l'unanimité, tous les candidats ont été élus comme membres du Comité Directeur de la section A.S.C Tir à l'arc.

9°) Questions diverses.

Aucune question n'est posée par les personnes de l'assemblée.

*_*_*

Pierre CAMILLERI présente ses excuses pour son retard et espère que l'assemblée s'est bien déroulée. Il félicite le bureau directeur de la section pour la qualité de sa gestion et remercie l'ensemble des adhérents pour leur implication. Il rappelle que, sans adhérents, une section ne peut pas exister.

Après 22 années passées à la présidence de la section, Valérie a décidé de quitter ses fonctions de Présidente. Il indique accepter cette décision personnelle, non sans un pincement au cœur. Il souligne toutefois qu'elle continuera à exercer ses fonctions de Trésorière générale de l'ASC. Il la remercie chaleureusement pour la création de la section et pour la qualité de sa gestion au cours de toutes ces années. Il s'interroge néanmoins sur sa succession, rappelant que, jusqu'à présent, personne ne s'était porté volontaire pour prendre sa place. Pierre CAMILLERI souligne le temps, la

passion et l'énergie que Valérie a consacrés à la compagnie. Durant toutes ces années, elle a accompagné les archers, fixé un cadre et des règles, pris des décisions parfois difficiles, tout en faisant preuve de caractère et de détermination lorsque cela était nécessaire.

Il rappelle que l'ASC constitue une grande famille composée de différentes sections et remercie Valérie d'avoir toujours veillé à préserver cet esprit familial. Grâce à son engagement, chacun a pu trouver sa place au sein de la section et de nombreux moments de convivialité ont pu être partagés.

Il remercie par avance le futur Président ou la future Présidente de la section et adresse une nouvelle fois ses sincères remerciements à Valérie pour avoir fait rayonner les couleurs de l'ASC et de Saint-Apollinaire. Il lui souhaite le meilleur pour la suite.

Georges LAURENT souligne les excellents résultats obtenus par la section.

Gérard FOUQUARD demande à l'assemblée d'excuser l'absence du Maire et ajoute qu'il apprécie toujours de participer à cette assemblée. Il remercie le bureau directeur ainsi que les adhérents pour leur présence, estimant que cette mobilisation témoigne du bon fonctionnement de la section.

Il indique avoir été surpris par la décision de Valérie de quitter la présidence, tout en précisant qu'il la comprend et la respecte. Il la remercie pour tout le travail accompli et souligne qu'elle peut être fière de ce qu'elle a réalisé au sein de la section.

L'adjoint au sport félicite également les adhérents et les encourage à continuer à pratiquer ce sport avec plaisir et à être fiers de leur engagement.

Gérard FOUQUARD informe par ailleurs l'assemblée que l'événement « Les Foulées épleumiennes », qui se déroulera le 12 septembre 2026, manque actuellement de bénévoles.

Valérie précise que la section de tir à l'arc n'a pas participé à la Fête du Sport cette année. Elle rappelle que la présence du tir à l'arc lors de cet événement constitue un véritable atout, celui-ci attirant particulièrement le public et offrant une importante visibilité à la section. Elle estime qu'il est important de redonner en retour à la commune.

L'adjoint au sport précise que la prochaine Fête du Sport aura lieu le premier week-end de juin 2027.

Valérie indique que la participation à cet événement nécessitera la mobilisation de 8 à 10 bénévoles afin de consacrer du temps à l'animation et de faire découvrir le tir à l'arc au public.

Pierre CAMILLERI rappelle enfin que la compagnie a bénéficié du soutien de la mairie, notamment pour la mise en place de deux ou trois cibles extérieures.

*_*_*

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée de section se termine à 21h45.

La Présidente invite toutes les personnes présentes au pot de l'amitié.

*_*_*

Le bureau directeur s'est réuni après l'assemblée générale et a défini les postes :

- Président : Jean-Marc GALLOIS
- Vice-président : Michel FARINA
- Trésorier : Annick BORGNE
- Trésorier adjoint : Henri THOUAN
- Secrétaire : Aurélien VOURIOT
- Secrétaire adjoint : Benjamin BAPT

- Membres élus : Daniel CARRION, Gérald PROST, Simone THOUAN

Katia CVITKUSIC
Secrétaire adjointe